

Informations pratiques

- Mairie tél : 04.70.07.54.53
Mail : mairie-le-vilhain@wanadoo.fr
Site Internet : <http://www.le-vilhain.fr>
- Horaires d'ouverture
Mardi et vendredi 10 à 12 h, 14 à 17 h
Mercredi : 10 à 12 h
- En dehors des heures d'ouverture de la mairie
Numéros à contacter :
Bernard Soulier : 06.75.33.66.25
Catherine Sadde : 06.88.73.46.31
Monique Triboulet : 04.70.07.56.38
- Pompier : 18
- SAMU, médecin de garde : 15
- Gendarmerie de Cérilly : tél : 04.70.67.51.76
- EDF : 0810 333 323
- Agence postale : tél : 04.70.02.00.52
ouverte du lundi au vendredi
de 8h 15 à 10h 15
- Ecole communale (maternelle) : tél : 04.70.07.25.58
- Collège de Cérilly : tél : 04.70.67.50.95
- Centre médico-social de Cérilly :
tél. 04.70.34.16.10 du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00
et de 14 h 00 à 17 h 00
- Déchetterie de Cérilly : Horaires d'ouverture
Contactez le SICTOM au 04 70 66 21 51
- Bibliothèque : vendredi de 10h à 11h30, samedi de 11h00 à 11h30
tél : 04.70.64.28.15
- Salle socio-culturelle :
Renseignements page 11 ou sur <http://www.le-vilhain.fr>



Le mot du maire



Depuis déjà plus d'un an, la nouvelle équipe municipale est au travail et développe des projets tout en conservant le souci d'une bonne gestion rigoureuse du budget.

Dans un contexte de réduction des déficits publics au niveau national qui baisse les dotations accordées aux communes, cela entraîne plus que jamais des choix dans les actions, les investissements, mais aussi dans la gestion courante de notre commune. Pour autant, nous restons mobilisés pour faire vivre Le Vilhain.

Le comité des fêtes apporte de la vie et de l'animation à notre village comme vous le constaterez dans les pages suivantes qui vous proposent le calendrier des

manifestations pour cette nouvelle année 2016.

Ainsi, cet été, la première édition du marché de Pays a regroupé une douzaine de producteurs locaux au centre du village, magnifiquement fleurie. Environ 300 visiteurs sont venus flâner, et découvrir des produits du terroir autour de la place de l'Eglise dont 200 ont pris leurs repas sur place. Organisé en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de l'Allier et l'Office de Tourisme Aumance-Tronçais, Le Vilhain a eu la primeur de cette manifestation pour le nord du département de l'Allier.

En 2015, les travaux de rénovation se sont poursuivis notamment avec la réhabilitation d'un logement au cœur du bourg (place de l'église) ; comme tous les logements communaux, il est aujourd'hui loué.

Comme vous le constatez, il y a eu du « pain sur la planche », mais vous pouvez compter sur la motivation de vos élus qui restent mobilisés pour relever les défis qui nous attendent.

Depuis la dernière rentrée scolaire, l'école du village accueillie une nouvelle et jeune professeur des écoles, Gwenäelle. Chantal et Nathalie, toujours fidèles au poste, ont facilité l'intégration de cette nouvelle maîtresse. 15 enfants fréquentent actuellement notre école, ils seront 17 après les vacances de Noël.

J'ai une pensée toute particulière pour ceux et celles qui, frappés par la maladie, par un deuil, et pour les personnes âgées dont la santé est fragile et qui ne peuvent partager pleinement ces moments de fêtes. Je leur exprime ma fraternité et toute ma sympathie.

Avec la nouvelle année, partager le plaisir de vivre ensemble, c'est d'abord aimer notre commune. C'est cet attachement à notre village qui nous unit. Je tiens à remercier tous ceux qui contribuent « au bon vivre » à Le Vilhain.

Maintenant, je vous invite à découvrir l'actualité de notre commune en 2015 - 2016, au travers du présent bulletin municipal ; J'en profite aussi pour vous rappeler que nous disposons depuis 2015 d'un site Internet, <http://www.le-vilhain.fr>

L'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux de bonheur et de santé à vous ainsi qu'à vos proches et aux personnes qui vous sont chères.

Bernard SOULIER

Informations en bref

Service boulangerie place de l'église :

Du mardi au dimanche : 11h20 - 11h45

Sur commande.Tel. 04.70.06.81.58

Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères se fera dorénavant le vendredi. La fréquence de ramassage reste inchangée, à savoir, une fois par semaine dans le bourg, et une fois tous les 15 jours en campagne

TNT :

A partir du 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD)

Que faut-il faire pour être prêt : Faites le test « HD » en allant sur la chaîne 7 puis la chaîne 57. Un logo « Arte HD » doit apparaître à l'écran. Si c'est le cas votre équipement est prêt pour le 5 avril 2016. Si ce n'est pas le cas, vous devrez vous équiper d'un adaptateur compatible avec la norme MPEG-4, cet équipement est vendu à partir de 25-30 €.

Le 5 avril il faudra dans tous les cas procéder à une nouvelle recherche des chaînes pour retrouver l'ensemble de vos chaînes TNT.

Transport à la demande :

Pour toute information ou pour réserver :

Sur le service, avoir des informations sur un trajet ou pour réserver votre déplacement, appelez la centrale d'information et de réservation

La centrale d'information et de réservation est ouverte : du lundi au vendredi de 7h à 19h (jusqu'à 17h pour les réservations), le samedi de 7h à 13h (jusqu'à 12h pour les réservations).

2ème marché de Noël



Les 28 et 29 novembre 2015, le comité des fêtes organisait son 2^{ème} marché de Noël.

Une trentaine d'exposants, (producteur d'escargots, tourneur sur bois) proposaient à la vente, vin, miel, produits à base de canard, mais aussi de nombreuses créations artistiques comme des broderies, bougies, bijoux, jouets et objets en bois. Le Père Noël lors d'une rapide apparition, a distribué des chocolats et des mandarines.

Les créations très variées ont été admirées par des visiteurs curieux, bien qu'un peu moins nombreux que l'an passé. Néanmoins, les exposants, dans leur grande majorité, ont apprécié l'ambiance et souhaitent revenir pour la troisième édition devenue désormais un rendez-vous important dans la vie de la commune.

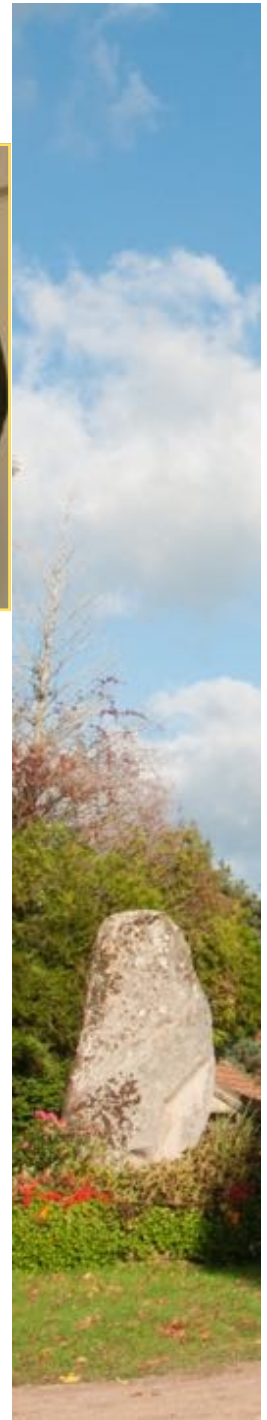
L'équipe municipale



- * *Le Maire* : **Bernard Soulier**
- * *1er adjoint* : **Catherine Sadde**
- * *2ème adjoint* : **Monique Triboulet**

Les conseillers :

- ✓ Sylvie Blanchard
- ✓ Christian Braud
- ✓ David Mathiaud
- ✓ Stéphanie Pardoux
- ✓ Emmanuel Rivière
- ✓ Christophe Rué
- ✓ Sandrine Vermeersh



Les commissions

Communauté de communes du Pays de Tronçais :
Bernard SOULIER, Catherine SADDE

SDE 03 : Monique TRIBOULET, BRAUD Christian

SIVOM nord, rive droite du Cher :
Emmanuel RIVIÈRE, David MATHIAUD,
Bernard SOULIER, Catherine SADDE

SIESS Cérilly : Monique TRIBOULET, Stéphanie PARDOUX

SICTOM Cérilly : David MATHIAUD, Catherine SADDE
Christian BRAUD, Monique TRIBOULET

Office de Tourisme, Sentiers pédestres :
Sandrine VERMEERSCH, Monique TRIBOULET

CNAS : Monique TRIBOULET

Prévention routière : Monique TRIBOULET, Sylvie BLANCHARD

Centre social de Meaulne : Stéphanie PARDOUX, Christian BRAUD

Association du Pays de Tronçais :
Sandrine VERMEERSCH, Monique TRIBOULET

L'école maternelle



La rentrée scolaire 2015 s'est déroulée sans pleurs et dans la bonne humeur à l'école maternelle de Le Vilhain.

Les 13 enfants présents étaient ravis de se retrouver pour les plus anciens et de rencontrer leur nouvelle maîtresse, Gwenäelle. Deux petits nouveaux rejoindront la classe en janvier après les vacances de Noël.

L'ATSEM, Chantal Braud, et l'employée de la restauration scolaire, Nathalie Rivière, elles, n'ont pas changé et sont toujours fidèles au poste.

La municipalité aussi était présente pour accueillir tous nos « bouts de chou » Monsieur le Maire ainsi que Madame Sandrine Vermeersch, conseillère municipale, délégué à la commission école sont venus leur rendre visite pour leur souhaiter une bonne rentrée.

Les nouveaux rythmes scolaires et notamment les TAP animés par Chantal Braud seront comme l'an passé, le mardi de 15h10 à 16h15 et commenceront dès le 8 septembre avec l'activité jardinage.

Il est rappelé que les horaires sont :

- Lundi, jeudi et vendredi de 9h15 à 12h15 et de 13h45 à 16h15
- Mardi de 9h15 à 12h15 et de 13h45 à 15h10
- Mercredi de 9h15 à 12h15

En images



Soirée escargots Mai 2015



Foire aux moutons Mai 2015



Pentecôte 2015



Randonnée 2015



Loto 2015



Soirée de la mer, novembre 2015

Les commissions

Appel d'Offres : Bernard SOULIER, Catherine SADDE, Sylvie BLANCHARD, Monique TRIBOULET, Sandrine VERMEERSCH, David MATHIAUD

Voirie : Bernard SOULIER, Emmanuel RIVIÈRE, David MATHIAUD

École : Sandrine VERMEERSCH, Stéphanie PARDOUX

Aide à la Personne : Christian BRAUD, Bernard SOULIER

CCAS : Catherine SADDE, Monique TRIBOULET, Sylvie BLANCHARD, Christian BRAUD

Fleurissement , Décoration Noël : Catherine SADDE, Monique TRIBOULET, Sylvie BLANCHARD, Christian BRAUD

Numerue : Catherine SADDE , Christophe RUÉ, David MATHIAUD

Bulletin d'information, site Internet : Catherine SADDE, Christophe RUÉ, Sandrine VERMEERSCH

Commission travaux : Bernard SOULIER, Catherine SADDE, Monique TRIBOULET, Sylvie BLANCHARD

Budget

Section d'investissement		Recettes
Dotations		53 114,39
Subventions		85 209,85
Emprunts		600,00
Virement de section fonctionnement		88 815,51
Produits de cessions d'immobilisations		10,00
TOTAL		207 749,55

Dépenses		
Emprunts	20 116,74	
Immobilisations Corporelles	17 000,00	
Immobilisations en cours	103 862,74	
Déficit investissement reporté	66 770,07	
TOTAL		207 749,55

Section de fonctionnement		Recettes
Produits des services		28 367,21
Impôt et taxes		123 461,00
Dotations et subventions		60 033,00
Autres produits de gestion		22 714,00
Produits exceptionnels		20,00
Excédent de fonctionnement reporté		81 525,04
TOTAL		296 120,25

Dépenses		
Charges à caractère général	70 073,00	
Charges de personnel	51 442,00	
Atténuations de produits	55 000,00	
Autres charges de gestion courante	25 986,00	
Charges financières	3 973,74	
Charges exceptionnelles	30,00	
Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	
Dépenses imprévues	800,00	
Virement à section investissement	88 815,51	
TOTAL		296 120,25

Marché des producteurs



Après sollicitation de la Chambre d'Agriculture de l'Allier, un 1er marché des producteurs, en semi nocturne, a été organisé par la commune et le comité des fêtes vendredi 17 juillet 2015. Une première en pays de Tronçais !

Sans revendeurs, ce marché était composé uniquement de producteurs fermiers et artisanaux et favorisait un contact direct avec les consommateurs.

Une douzaine d'exposants ont proposé : bière, vin, pain, escargots, viande, confitures, fromage, fruits, etc..., ainsi que des bougies artisanales, des savons bio, des plantes et des sculptures en bois.

Une buvette, avec vente de frites, était tenue par certains membres du comité des fêtes.

De son côté, l'Office du Tourisme Aumance-Tronçais a tenu un atelier de maquillage apprécié par les enfants, mais aussi par quelques adultes qui se sont bien amusés.

Des promenades à poney ont aussi ravi les enfants.

Environ 300 visiteurs ont profité de cette soirée estivale et pas moins de 250 personnes ont consommé directement les produits achetés sur la place de l'église aménagée à cet effet.

L'objectif de ce marché était de créer un lieu de rencontre et de convivialité.

Apparemment, cela a été une réussite. A renouveler ?

Hommage à Georges Caboche



Je me trouve appelé à remplir aujourd'hui un triste devoir : celui d'apporter l'hommage ému de la municipalité à l'un des nôtres qu'une fin brutale vient d'enlever à l'affection des siens, de ses amis et à notre estime.

En effet, une équipe municipale, c'est une grande famille. Georges est l'un des nôtres que nous pleurons aujourd'hui. Nous étions partis ensemble, voilà plus d'un an pour un mandat qui s'achèvera malheureusement sans lui.

Nous avons perdu un ami disponible pour toutes les missions qui lui étaient confiées, assidu à toutes les réunions, toujours fidèle dans l'idée de servir au mieux.

Depuis l'an passé, les commissions dont il était le représentant communal l'ont emmené au SIVOM et au SICTOM principalement comme délégué titulaire et à d'autres commissions telles que l'Office de Tourisme et la commission des bulletins d'information..., (communication et création du site Internet). Il avait également la fonction de régisseur au club informatique où il s'était beaucoup investi.

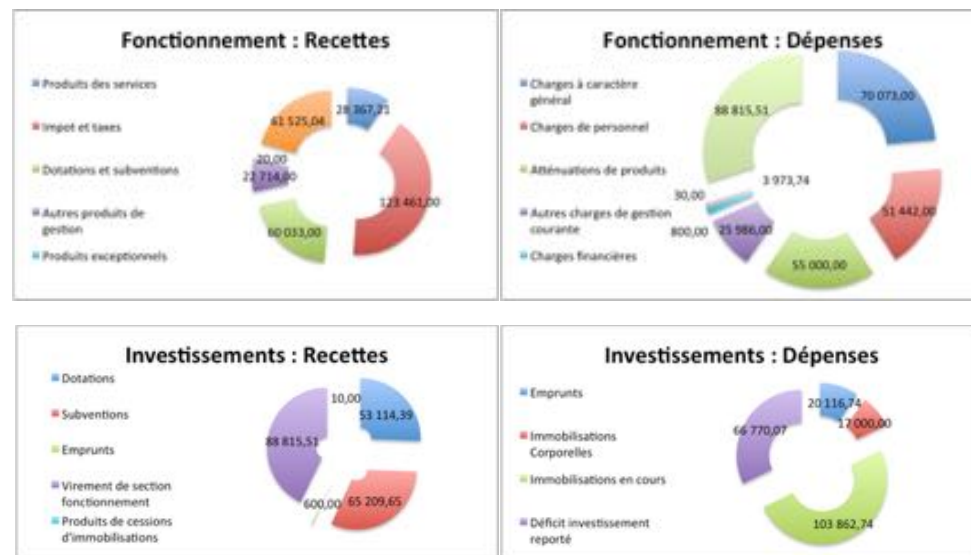
Né le 22 février 1949 à Beaumont en Beine (Aisne), il a passé l'essentiel de sa carrière à l'éducation Nationale en région parisienne et l'a terminé dans l'Allier. Il s'est installé à Le Vilhain, commune qu'il a adoptée dans les années 2000 où il s'est établi définitivement avec Marie-claire.

Le décès de Georges a créé l'émotion dans notre commune.

Au nom du conseil municipal, qui m'entoure en cette douloureuse circonstance, je présente mes très sincères condoléances à la famille de Georges et j'exprime en mon nom personnel et au nom de tous, le témoignage de notre vive émotion.

Le Maire de Le Vilhain
Monsieur Bernard SOULIER

Budget



Taxe d'habitation :

Comme vous l'avez probablement constaté, la taxe d'habitation a subi une variation notable, cette hausse est due à l'augmentation de la base d'imposition, fixée par l'état et à la suppression de l'abattement dont notre commune avait bénéficié en 2014.

À titre indicatif, voici une comparaison des taux moyens des principales taxes comparées à celles en vigueur dans notre commune.

Taux moyens communaux 2014 au niveau national :

- ➔ Taxe habitation : 23,95%
- ➔ Taxe foncière (bâti) : 20,20%
- ➔ Taxe foncière (non bâti) : 48,53%

Taux 2014 pour la commune du Vilhain :

- ➔ Taxe habitation : 19,98%
- ➔ Taxe foncière (bâti) : 12 %
- ➔ Taxe foncière (non bâti) : 31,14%

L'équipe municipale a maintenu le niveau de taxe au même niveau qu'en 2014

Les associations

Club des retraités de Le Vilhain

- **Présidente : Mme Eliane PARDOUX**
Tél. 04.70.07.54.74
- **Trésorière : Mme Marie-Claire CABOCHE**
Tél. 04.70.07.21.68
- **Secrétaire : A nommer**

Le club se réunit tous les 15 jours, le mercredi. Ces réunions sont conviviales, on peut y jouer à la belote ainsi qu'à différents jeux de société, autour d'une petite collation.

Le club est adhérent à la Fédération Générations Mouvement Les Aînés Ruraux de l'Allier. La section départementale organise des fêtes, des tournois de belote, de pétanque ainsi que des voyages.

Les retraités ainsi que toutes les personnes qui souhaiteraient nous rejoindre sont accueillis avec plaisir.

Le club souhaite développer des activités nouvelles dans la commune, et est intéressé par toutes propositions.

Les travaux communaux



Travaux achevés

- Parking de la cure
- Clôture de la cure

- Réfection partielle du mur du cimetière
- Contrôle des bouches à incendie
- Réfection du chemin des Frênes
- Réfection du chemin de Maison-Neuve
- Rénovation d'une deuxième maison au centre du bourg
- Installation de détecteurs de fumées (ensemble de logements loués)
- Réparation du trottoir devant la gare routière
- Amélioration du logement au dessus de la mairie (isolation, parquet, pose d'une hotte)

Travaux en cours

- Réfection du rez-de-chaussée de la cure en vue de sa location (3 pièces)
- Ravalement de la façade de la seconde maison rénovée place de l'église
- Etude de devis pour la 3ème maison de la place de l'église

Travaux à venir

- Réfection de la 3ème maison de la place de l'église
- Mur du stade et du jardin de la cure
- Accessibilité de la mairie aux personnes à mobilité réduite

Tous les logements rénovés sont actuellement loués.

Bibliothèque communale

L'inscription à la bibliothèque est gratuite pour prêt de livres (adultes, enfants), Vous avez aussi à votre disposition un choix de DVD et CD audio.

Si vous recherchez un livre, n'hésitez pas à en faire la demande à Mme Vermeersch, qui pourra le commander à la médiathèque s'il est disponible.

L'accès rez-de-chaussée se fait par une entrée commune avec l'agence postale

Chaque 1er mercredi du mois, les enfants de l'école viennent à la bibliothèque

Dépositaire : Mme Vermeersch

Horaires : vendredi de 10h à 11h30, samedi de 11h00 à 11h30

tél : 04.70.64.28.15

Contact par mail : bibliothèque.levilhain@orange.fr

Le Bourg, 03350, le Vilhain

Agence postale

Le bourg

03350 Le Vilhain

Téléphone : 04 70 02 00 52

Horaires d'ouverture :

Le lundi : de 8h15 à 10h15

Le mardi : de 8h15 à 10h15

Le mercredi : de 8h15 à 10h15

Le jeudi : de 8h15 à 10h15

Le vendredi : de 8h15 à 10h15

Un extrait des services proposés par votre bureau de poste :

Achats de timbres

Enveloppes prêt à poster

Emballages pour colis

Garde de courrier, etc...

Dépôt, expédition, de lettres recommandées

Dépôt, expédition, de colis

Émission, paiement de mandat

Versement d'espèces, etc...

Les associations



Le comité des fêtes

Le comité des fêtes du Vilhain existe depuis de nombreuses années et a pour but d'animer la commune au travers de diverses manifestations.

Actuellement, il est composé d'une vingtaine de membres.

Au début de l'année, le calendrier des événements est distribué dans chaque foyer de la commune et, les places étant limitées dans la salle socio-culturelle, il ne faut pas hésiter à réserver au plus tôt.

Voici le programme pour cette année :

- Diner dansant en mars
- Loto-rifles en mai
- Week end de Pentecôte : fête patronale avec diner dansant (escargots), brocante et foire aux moutons
- Méchoui au 14 juillet
- Randonnée en septembre
- Diner dansant en novembre
- Et marché de Noël pour clôturer l'année

Les associations

Association Gestion Petit Gibier Aumance et Courget



Une année sous le signe de l'espoir car dès les comptages de nuit de mars 2015 nous avons remarqué une hausse d'indice des populations de lièvre et de lapin sur les secteurs où la régulation des prédateurs est la plus intensive et constante.

Nous avons eu aussi nos premières couvées naturelles de faisans avec des oiseaux qui avaient été lâché sous poules naines au printemps 2014.

Au printemps 2015, c'est encore plus de trois cent faisandeaux qui ont été élevé par les poules naines et introduits sur les territoires.

L'association en partenariat avec la fédération des chasseurs de l'allier et la Mission Haie Auvergne a participé à l'organisation d'une formation sur la haie, élément majeur dans l'aménagement du territoire pour le petit gibier, la haie est une source de refuge, de quiétude et de nourriture selon son mode d'entretien.

De plus, nous avons investi avec l'aide de la fédération départementale des chasseurs de l'Allier dans l'achat de matériel pour effectuer la régulation à tir des corvidés qui sont de véritables pilleurs des couvées, jeunes oiseaux, levreaux, jeunes passereaux... Ils sont aussi des destructeurs de cultures agricoles. Notre action aura un double effet, l'un pour la biodiversité et l'autre pour le monde agricole.

En 2016, nous allons continuer à effectuer les comptages nocturnes, comptage au chant et à réintroduire des jeunes faisandeaux.

Contact : CIVADE Jérôme 06.43.01.27.18.

La salle socio-culturelle

Avec 184 m², elle est conçue pour recevoir 120 personnes assises au maximum.

La cuisine est équipée de :

- 1 cellule de réchauffement (pas de cuisson)
- 2 tables inox,
- 1 échelle 8 étagères,
- 1 chambre froide
- 1 lave-vaisselle
- 1 four micro-onde
- 1 réfrigérateur congélateur

Conditions de location :

Vous pouvez obtenir l'ensemble des modalités de location ainsi que la disponibilité de la salle par téléphone à la mairie, au 04.70.07.54.53 ou par mail, mairie-le-vilhain@wanadoo.fr

Une pré-réservation est possible par mail, par le site Internet de la commune, <http://www.le-vilhain.fr>, et doit être obligatoirement confirmée par téléphone dans les 48h à la mairie.



Club informatique



Le club informatique a ouvert une première session le 13 janvier qui s'est déroulée jusqu'au 19 mai avec une quinzaine de stagiaires.

Une seconde session s'est ouverte le 3 novembre, le mardi de 14h00 à 16h00.

Plusieurs modules sont proposés :

- Web
- Messagerie
- Bureautique
- Musique
- Photographie

Le paiement est au module et à prix réduit pour la totalité des modules.

Numérue, une adresse pour chacun

Numérue est une procédure qui permet de cartographier précisément les voies communales, d'harmoniser leur type et leur nom et d'attribuer une numérotation à chaque maison ou immeuble, selon un système métrique et numérique à la fois.

- Métrique : s'effectue en fonction de la position de la plaque signalétique de chaque voie, rue ou chemin, c'est à dire au point de départ de celles ci.
- Numérique : pair (côté droit) et impair (côté gauche)

Sans numérotation officielle, la localisation des habitants est source de confusion et pose de plus en plus de problèmes. Ce système facilite :

- la bonne identification des habitants
- la rapidité d'intervention des secours ou du médecin de garde
- le bon acheminement du courrier et des colis
- la réussite des opérations de recensement
- la mise à jour de la liste électorale
- le déplacement des personnes qui ne connaissent pas la commune
- la cartographie de la commune, notamment pour établir un plan de ville

La commission a travaillé sur le nom des voies communales. Nous espérons que ces choix satisferont le plus grand nombre d'habitants.

Dés la mise en place officielle du Numérue, qui de toute façon ne sera pas effective avant le second semestre 2016, chaque foyer sera informé par courrier de sa nouvelle adresse. A ce moment là uniquement, il appartiendra à chacun de faire le nécessaire pour le changement d'adresse.

Nous vous proposons un plan succinct portant les noms des nouvelles voies.

Numérier, une adresse pour chacun

